

mardi 06 mai 2008

Contact



Reporters d'Espoirs, partenaire européen  
des bourses de journalisme AVINA 2008-2009  
[En savoir plus...](#)

Rechercher Bienvenue Amaury GUILLEM [Se déconnecter](#)[Qui sommes-nous ?](#)[Agence](#)[Magazine](#)[Le Prix](#)[Nos événements](#)[Dans les médias](#)[Nos Partenaires](#)[Nous recrutons](#)[Dons/Magazines](#)

## Emploi

## France : les chantiers d'insertion au service du patrimoine

Avec l'élargissement de l'Union européenne, les budgets consacrés au patrimoine diminuent et certains chantiers de rénovation ne peuvent être menés. C'est pourquoi l'association Acta Vista se propose de mettre en œuvre ces chantiers, en mobilisant des partenaires privés et en embauchant des personnes en situation d'exclusion. Depuis 2002, 800 travailleurs embauchés en insertion sur les chantiers ont ainsi retrouvé le chemin de l'emploi.

**Sites de l'action** Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur, France)

**Enjeux et objectifs** "La mise en œuvre des programmes opérationnels 2007-2013 (financés par le FSE –Fonds social européen) s'opère dans un contexte d'Europe élargie, avec une diminution de l'enveloppe régionale allouée" (source : "Stratégie d'intervention du FSE", Contribution au programme communautaire "Compétitivité régionale et emploi", novembre 2006). Ainsi, l'enveloppe consacrée à ce programme en région Paca s'élève à 518 M€ pour la période 2007-2013, contre 590 M€ pour la période 2000-2006 (source : Direction régionale à la recherche et à la technologie –DRRT- Paca, 2008). Dans une région où le taux de chômage est de 9,2 %, contre 7,5 % au niveau national (source : "Taux de chômage localisés trimestriels par région", Insee –Institut national de la statistique et des études économiques-, mars 2008), l'association Acta vista propose de mettre en œuvre des chantiers d'insertion en mobilisant des partenaires privés, afin de restaurer et valoriser des ouvrages dont les propriétaires n'engagent pas les travaux, faute de budget.

**Actions et modalités** Acta vista est une union associative créée en janvier 2002 par Arnaud Castagnède et qui regroupe 6 associations loi 1901 (chaque association travaille sur un lieu et une activité différents). Suite à une commande d'un maître d'ouvrage public et, depuis 2005, par appel d'offre comportant la clause sociale et d'insertion (article 30 du code des marchés publics), dans la limite des 30 % de son chiffre d'affaires, Acta Vista met en place des chantiers d'insertion. Elle élabore son plan d'action avec l'Office national des forêts (ONF) lorsqu'il s'agit d'un projet environnemental ou avec un architecte agréé Monument historique lorsqu'il s'agit de projets de valorisation de monuments historiques. Ce plan est ensuite validé par la Commission départementale d'insertion par l'activité économique (CDIAE). Enfin, l'association mobilise des financements privés (entreprises et fondations) qu'elle a annoncés dans son plan d'action, afin que la part du propriétaire de l'ouvrage soit moindre (en moyenne, celui-ci ne supporte que 20 % du coût du chantier). Sur le terrain, des compagnons tailleurs de pierre spécialisés dans le monument historique encadrent les personnes recrutées pour le chantier en question. Orientés vers Acta Vista par les missions locales, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (Plie), etc., les allocataires de minima sociaux et chômeurs longue durée sont embauchés par Acta Vista en contrat d'avenir ou contrat d'accompagnement à l'emploi (contrats de 6 mois renouvelables une fois), aidés par l'Etat et le Conseil général à hauteur de 85 %. Une cellule de reclassement assure le suivi des employés en insertion à la fin de leur contrat, afin de les accompagner jusqu'à l'obtention d'un contrat durable (CDD –Contrat à durée déterminée- de plus de 6 mois ou CDI –Contrat à durée indéterminée). L'accompagnement continue en entreprise, sur une durée de 3 à 6 mois.

**Résultats** En 2008, Acta Vista compte 40 permanents et embauche 300 salariés en insertion (dont les deux tiers sont allocataires du RMI-Revenu minimum d'insertion). Depuis 2004, 800 personnes ont été embauchés par Acta Vista. 65 % d'entre elles ont obtenu un CDD de plus de six mois ou une CDI suite à leur travail sur les chantiers. Le chiffre d'affaires 2007 d'Acta Vista s'élève à 6,5 M€.

**Partenaires** Lafarge, Société générale, Fondation Banque populaire provençale et corse

**En savoir plus** Gilles Bouillon, chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine des Bouches-du-Rhône : + 33 4 96 17 02 74  
Paul Klapczynski, direction des relations extérieures de Lafarge : paul.klapczynski@lafarge.com

**Nom** Arnaud Castagnède  
**Fonction** Directeur général d'Acta Vista  
**Téléphone** + 33 4 91 72 79 07  
**e-Mail** arnaud.castagnede@groupe-actavista.fr  
**Adresse postale** Acta Vista-137 avenue Clot Bey- 13008 Marseille (France)  
**Site web** www.actavista.fr



9 rue du Colonel Rozanoff  
75012 Paris  
01 42 65 20 88  
[redaction@reportersdespoirs.org](mailto:redaction@reportersdespoirs.org)

**Date de mise en ligne**  
07/04/2008

**Votre commentaire**

[Plan du site](#) [Mentions légales](#)

